



CODE DE VIE

ÉCOLE SECONDAIRE HENRI-BOURASSA

Notre code de vie est un facilitateur du bien vivre ensemble afin de nous permettre de passer du JE au NOUS.

Afin d'avoir un milieu inclusif, sain et sécuritaire ainsi qu'avoir un climat propice aux apprentissages, les élèves et l'ensemble de l'équipe-école ont la responsabilité de respecter le code de vie de l'école.



NOS Valeurs

Les valeurs du respect, de l'engagement et de l'harmonie sont à la base de notre code de vie éducatif et guideront nos interventions :

RESPECT

Le Respect à Henri-Bourassa c'est :

L'attitude positive dans les relations des individus vis-à-vis les autres, envers soi-même et l'environnement.

ENGAGEMENT

L'Engagement à Henri-Bourassa c'est :

L'attitude dans laquelle chacun s'implique, participe et persévère dans toutes les facettes de notre école, que ce soit dans ses études, la vie culturelle, sportive ou sociale.

HARMONIE

L'Harmonie à Henri-Bourassa c'est :

Un sentiment de bien-être qui permet à tous de vivre des situations et des relations amicales, positives et enrichissantes dans le but de préserver un climat bienveillant. C'est aussi faire preuve de considération, de tolérance et d'acceptation des différences.



À l'école secondaire Henri-Bourassa, la langue française est la langue d'usage dans le cadre des activités pédagogiques, sportives et culturelles.

Prise de position claire en lien avec la violence*

À l'école secondaire Henri-Bourassa, toute manifestation de violence ou d'intimidation est proscrite en tout temps, et ce, quel que soit le moyen utilisé, y compris les manifestations ayant lieu par l'intermédiaire de médias sociaux. Le protocole du plan de lutte de l'école sera appliqué pour tous les gestes de violence et d'intimidation.

Application du code de vie

Tous les membres du personnel sont responsables de l'application du code de vie tant dans la classe qu'à l'intérieur et à l'extérieur de l'école.

Présentation des règles et comportements attendus*

Il est obligatoire de présenter les règles et les comportements attendus. Il est possible de le faire sous forme de tableau en illustrant le lien avec les valeurs et les raisons d'être.

Valeurs	Règles	Comportements attendus	Raisons d'être
Respect L'attitude positive dans les relations des individus vis-à-vis les autres, envers soi-même et l'environnement.	Je respecte les adultes et les élèves par mes attitudes, mes gestes et mon langage.	Je m'exprime avec calme, politesse et je suis à l'écoute de l'autre. Lorsqu'un adulte de l'école m'interpelle, je m'arrête et je l'écoute.	Ainsi, j'apprends à : <ul style="list-style-type: none">exprimer mes émotions et mes opinions de façon polie et pacifique, selon les différents contextes. Ainsi, je participe à : <ul style="list-style-type: none">créer un milieu de vie agréable, accueillant et sécuritaire pour tous. Ainsi, je préviens : <ul style="list-style-type: none">les situations conflictuelles.
	Je prends soin du matériel et de l'environnement.	Je garde en bon état mon matériel et celui qui est mis à ma disposition. Je garde les lieux et mobiliers propres et en bon état.	

Valeurs	Règles	Comportements attendus	Raisons d'être
<p>Engagement</p> <p>L'attitude par laquelle chacun s'implique, participe et persévère dans toutes les facettes de notre école, que ce soit dans ses études, la vie culturelle, sportive ou sociale.</p>	<p>Je m'implique dans ma vie scolaire en plaçant ma réussite et celle de mes pairs en priorité.</p>	<p>J'arrive à l'heure à chacun de mes cours avec mon matériel et je suis prêt à travailler au son de la cloche.</p> <p>J'effectue les travaux demandés en respectant les directives.</p> <p>Je cherche des stratégies efficaces pour surmonter mes défis.</p>	<p>Ainsi, j'apprends :</p> <ul style="list-style-type: none"> à développer mes compétences ; à gérer mon temps. <p>Ainsi, je développe :</p> <ul style="list-style-type: none"> mon sentiment d'appartenance; mon sens des responsabilités. <p>Ainsi, je contribue :</p> <ul style="list-style-type: none"> à créer un climat de vie propice aux apprentissages.
<p>Harmonie</p> <p>L'attitude par laquelle on favorise le vivre-ensemble. Elle s'exprime dans un contexte où chacun fait preuve de tolérance et d'ouverture aux différences.</p>	<p>J'adopte un comportement qui favorise le vivre-ensemble.</p>	<p>Je règle mes conflits par la communication et de manière pacifique.</p> <p>Je parle à un adulte de l'école lorsque je suis victime ou témoin d'un acte d'intimidation ou de violence.</p> <p>Je cherche à comprendre le point de vue de l'autre.</p> <p>J'accepte l'autre avec sa diversité culturelle, religieuse, sexuelle, physique.</p>	<p>Ainsi, j'apprends à :</p> <ul style="list-style-type: none"> développer des relations sociales harmonieuses. <p>Ainsi, je contribue à :</p> <ul style="list-style-type: none"> créer un climat bienveillant.



Présentation des mesures de soutien et des conséquences possibles

L'application des mesures de soutien et des conséquences s'effectueront à la suite de l'analyse du profil de l'élève, ainsi qu'au regard de la nature, de la gravité et de la fréquence des comportements de celui-ci.

Le protocole du plan de lutte de l'école sera appliqué pour tous les gestes de violence et d'intimidation.

Les mesures de soutien et les conséquences proposées n'apparaissent pas nécessairement dans l'ordre dans lequel elles seront appliquées.

Tout comportement pouvant compromettre la sécurité ou l'intégrité, présenter un danger ou constituer une infraction à une loi sera référé aux autorités concernées.

Mesures de soutien	Mesures disciplinaires (éducatives et graduées)
<ul style="list-style-type: none">➤ Avertissement (verbal ou écrit);➤ Retour sur le comportement attendu et recherche de solutions avec l'élève;➤ Pratique guidée;➤ Rappel de la règle avant la tenue d'une activité;➤ Soutien ou intensification du soutien au développement des habiletés sociales (individuel ou en groupe);➤ Récréations accompagnées;➤ Soutien à l'élève lors de l'accomplissement de l'activité réparatrice;➤ Rencontres individuelles avec le titulaire;➤ Communications régulières entre l'école et la maison;➤ Rencontre avec le TES;➤ Rencontre individuelle avec la direction de l'école;➤ Contrat personnalisé avec renforcement positif;➤ Contrat particulier « école/maison »;➤ Feuille de route permettant à l'élève une lecture plus objective de ses comportements;➤ Mentorat;➤ Rencontre de l'élève et ses parents par la direction de l'école (ou tout autre intervenant de l'école);➤ Référence aux professionnels concernés (avec l'accord des parents ou de l'élève de 14 ans et plus);➤ Mise en place d'un plan d'intervention;➤ Réintégration progressive de l'élève à l'école ou dans la classe;➤ Service EDA (répét-conseil, classe répét);➤ Références à des services externes (CLSC, SPVM, etc.);➤ Etc.	<ul style="list-style-type: none">➤ Geste réparateur;➤ Remboursement ou remplacement du matériel;➤ Travaux communautaires;➤ Réflexion écrite;➤ Illustration écrite de la situation (dessin) et explication;➤ Retrait de privilège;➤ Reprise du temps perdu;➤ Excuses verbales ou écrites;➤ Perte d'autonomie, déplacements limités;➤ Retrait de tout objet ou accessoire dangereux ou illégal;➤ Travail personnel de recherche;➤ Présentation du travail de recherche;➤ Retrait de la classe avec travail supervisé relatif au manquement;➤ Retenue pendant ou après les heures de cours;➤ Suspension interne;➤ Suspension externe*;➤ Mesure alternative à la suspension (YMCA, Je réussis...)*;➤ Implication du SPVM*;➤ Etc. <p>*Mesures exceptionnelles</p>

MANQUEMENT DE TYPE MAJEUR

Un manquement de type majeur réfère à tout comportement pouvant compromettre la sécurité ou l'intégrité d'une ou de plusieurs personnes, présente un danger ou constitue une infraction à la loi.

Exemples de manquements majeurs

- Manque de respect grave auprès d'un adulte ou d'un pair
- Violence physique ou verbale
- Intimidation
- Vol
- Taxage
- Vandalisme
- Possession d'objet pouvant blesser autrui
- Consommation ou possession de drogues et/ou alcool

Exemples d'interventions et sanctions disciplinaire possibles

- Discussion
- Réflexion
- Geste de réparation
- Travaux communautaires
- Retenue
- Suspension interne / externe
- Intervention de la police socio communautaire

À HENRI-BOURASSA, ON DIT « NON » À L'INTIMIDATION ET À LA VIOLENCE

INTIMIDATION :

« Tout comportement, parole, acte, geste délibéré ou non à caractère répétitif, exprimé directement ou indirectement, y compris dans le cyberspace, dans un contexte caractérisé par l'inégalité des rapports de force entre les personnes concernées, ayant pour effet d'engendrer des sentiments de détresse et de léser, blesser, opprimer ou ostraciser ».

VIOLENCE :

« Toute manifestation de force, de forme verbale, écrite, physique, psychologique ou sexuelle exercée intentionnellement contre une personne, ayant pour effet d'engendrer des sentiments de détresse, de la léser de la blesser ou de l'opprimer en s'attaquant à son intégrité ou à son bien-être psychologique ».